

EXTRAIT DU REGISTRE

**Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 26

DATE DE LA CONVOCATION

18 06 13

DATE D’AFFICHAGE

18 06 13

Objet :

2013-04-07-02
Compte Rendu des
Décisions du Président

L’an : 2013

Et le : QUATRE JUILLET

A : NEUF Heures TRENTE

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunion au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARTHES** (CdC Saint-Ponais), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **Jean-Louis BELLIDO** (CdC Le Minervois), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **A.CALVET** (CdC Saint-Chinianais), **R. CHABBERT** (cdc Le Minervois), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **A.FRANCES** (CdC Canalirou), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **ME PEGURIER** (Bédarieux), **H.POUMEYRAC** (CdC Le Minervois), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **M.SALEMBIER** (CdC Orb et Taurou), **J.SOULIGNAC** (CdC Saint-Ponais), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères)

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
RECUE

16 JUL. 2013

Bureau des Finances
Publiques

Objet : Compte rendu des décisions du Président

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rend compte des décisions prises récemment :

N°002/2013 Consultation fournitures administratives. Les entreprises Requena Buro Calipage et Officeexpress ont emporté la consultation respectivement pour le lot 1 fournitures de bureau et papeterie et le lot 2 consommables d'impression. Le marché est passé pour un an au moyen de bons de commande.

N°003/2013 Régie technique de l'Orchestre du Pays. La société Audio 7 a emporté la consultation pour la création et la conduite technique du spectacle « Le Pays de Tédjedor » tout au long de sa diffusion. Le montant des trois premières prestations (répétition générale et deux premiers concerts) s'élève à 11735.55 €.

N°004/2013 Conversion des fichiers visioguides. L'entreprise LCK Développement a emporté la consultation pour effectuer le montage de 112 mini-vidéos au format MP4. Le montant de cette prestation est de 2128 € TTC.

N°005/2013 Conversion des fichiers visioguides. L'entreprise LCK Développement a emporté la consultation pour effectuer le montage des mini-vidéos au format MP4 pour les communes d'Olargues et Roquebrun. Le montant de cette prestation est de 960 € TTC.

N°006/2013 Défraiement d'intervenants bénévoles de l'Orchestre du Pays. Etant donné l'éloignement du lieu principal des répétitions (Bédarieux), les trois membres de l'Orchestre résidant dans le Minervois et effectuant le covoiturage avec au moins deux autres membres seront défrayés à hauteur de 0.25 € le kilomètre pour les répétitions. Le montant total de ce défraiement est de 831 €.

N°007/2013 Expertise patrimoniale pour la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire. L'entreprise la « mieux-disante », Janus Conception est retenue, à l'issue d'une consultation, pour assurer la mission ci-dessus mentionnée et pour un montant de 21006.54 € TTC.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions prises récemment.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 04 juillet 2013.

Le Président,
Francis BOUTES

